

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01446

Numéro SIREN : 452 431 232

Nom ou dénomination : UGI FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2023 sous le numéro de dépôt 1823

Certifié conforme

1823.

Signature Présidente d'UGI France :

UGI FRANCE

**4 PLACE VICTOR HUGO
IMMEUBLE REFLEX
92400 COURBEVOIE**

certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' with a horizontal line through it, followed by a long, sweeping underline.

Comptes au 30/09/2022



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	8
Détail des comptes - Passif	11
Détail des comptes - Charges	14
Détail des comptes - Produits	19

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion	22
Capacité d'autofinancement	23

Annexes

Règles et méthodes comptables	25
Immobilisations	27
Amortissements	28
Provisions et dépréciations	29
Créances et dettes	30
Charges à payer	31
Charges et produits constatés d'avance	32
Produits à recevoir	33
Composition du capital social	34
Engagements de crédit-bail	35
Engagements financiers donnés et reçus	36
Dettes garanties par des sûretés réelles	37

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2022	30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	261 441	172 833	88 608	-125
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				131 090
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	976 178 804		976 178 804	976 178 804
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 496 791		177 496 791	177 496 791
ACTIF IMMOBILISE	1 153 937 036	172 833	1 153 764 202	1 153 806 560
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	23 509 808		23 509 808	14 768 262
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	72 962 690		72 962 690	53 495 347
Autres créances	12 554 828		12 554 828	14 402 796
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	9 186 790		9 186 790	4 872 326
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	537 921		537 921	482 822
ACTIF CIRCULANT	118 752 036		118 752 036	88 021 553
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 344 006		1 344 006	68 520
TOTAL GENERAL	1 274 033 078	172 833	1 273 860 244	1 241 896 633

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Capital social ou individuel (dont versé :)	98 139 864	98 139 864
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 813 986	9 813 986
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	67 849 453	84 600 296
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	92 404 020	95 249 157
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 951 583	10 412 739
CAPITAUX PROPRES	284 158 906	298 216 042
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 344 006	68 520
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 344 006	68 520
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 401	2 552
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	743 134 520	743 039 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 582 122	51 899 789
Dettes fiscales et sociales	2 700 308	577 472
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	169 327 692	147 582 178
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	329 167	299 167
DETTES	987 082 209	943 400 857
Ecart de conversion passif	1 275 124	211 214
TOTAL GENERAL	1 273 860 244	1 241 896 633

Compte de résultat

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	France	Exportation	30/09/2022	30/09/2021
Ventes de marchandises	768 499 032		768 499 032	463 416 676
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 883 060		12 883 060	12 337 929
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	781 382 092		781 382 092	475 754 605
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			205	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			781 382 297	475 754 612
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			753 865 066	451 616 039
Variation de stock (marchandises)			-11 348 336	-9 715 545
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			20 664 235	17 615 124
Impôts, taxes et versements assimilés			14 927 964	13 072 315
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 179	375
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			214	22
CHARGES D'EXPLOITATION			778 153 322	472 588 331
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 228 975	3 166 281
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			122 034 000	124 034 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			53 111	24 694
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			68 520	61 449
Différences positives de change			3 776 899	2 025 691
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			125 932 530	126 145 834
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 344 006	68 520
Intérêts et charges assimilées			35 383 991	37 661 725
Différences négatives de change			5 152 456	2 148 777
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			41 880 453	39 879 023
RESULTAT FINANCIER			84 052 077	86 266 812
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			87 281 052	89 433 092

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		836
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		836
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 788	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	5 538 844	6 891 114
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 545 632	6 891 114
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-10 668 600	-12 706 343
TOTAL DES PRODUITS	907 314 827	601 901 282
TOTAL DES CHARGES	814 910 807	506 652 125
BENEFICE OU PERTE	92 404 020	95 249 157

Détail des comptes

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS				
205000	LOGICIELS	261 441,22	128 529,61	132 911,61
Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut		261 441,22	128 529,61	132 911,61
280500	AMORTS LOGICIELS	-172 833,48	-128 654,61	-44 178,87
Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et		-172 833,48	-128 654,61	-44 178,87
TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS		88 607,74	-125,00	88 732,74
AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES				
232000	IMMOBILISATION INCORPORELLE EN COUR		131 090,29	-131 090,29
Total 2050/AJ - Autres immobilisations incorporelles, brut			131 090,29	-131 090,29
TOTAL AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES			131 090,29	-131 090,29
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		88 607,74	130 965,29	-42 357,55
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATIONS				
261100	TITRES PART. ANTARGAZ FINAGAZ	936 733 597,66	936 733 597,66	
261400	TITRES PART. ANTARGAZ BELGIUM	38 567 039,00	38 567 039,00	
261410	TITRES PART. AZ BELGIUM FRS ACQUIS	878 167,41	878 167,41	
Total 2050/CU - Autres participations, brut		976 178 804,07	976 178 804,07	
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		976 178 804,07	976 178 804,07	
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES				
275500	CAUTIONNEMENTS VERSES	7 500,00	7 500,00	
278000	MALI DE FUSION SUR ACTIF FINANCIER	177 489 290,52	177 489 290,52	
Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut		177 496 790,52	177 496 790,52	
TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES		177 496 790,52	177 496 790,52	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 153 675 594,59	1 153 675 594,59	
STOCKS				
MARCHANDISES				
371000	STOCK BUTANE	3 777 788,99	2 436 947,28	1 340 841,71
372000	STOCK PROPANE	19 732 019,15	12 331 314,63	7 400 704,52
Total 2050/BT - Marchandises, brut		23 509 808,14	14 768 261,91	8 741 546,23
TOTAL MARCHANDISES		23 509 808,14	14 768 261,91	8 741 546,23
TOTAL STOCKS		23 509 808,14	14 768 261,91	8 741 546,23
CLIENTS ET DIVERS				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
411100	CLIENTS	19 697 951,35	15 079 723,86	4 618 227,49
411444	CLIENT INTERCO INTERNATIONAL	5 892 624,08	5 030 313,14	862 310,94
411888	CLIENT INTERCO FRANCE	36 519 752,04	25 160 822,75	11 358 929,29
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		62 110 327,47	45 270 859,75	16 839 467,72
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		62 110 327,47	45 270 859,75	16 839 467,72

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES				
418100	CLIENTS-FACT A ETABLIR	7 996 613,65	5 654 507,30	2 342 106,35
418110	CLIENTS FAE BUT CHIMIQUE	2 855 748,74	1 417 659,51	1 438 089,23
418444	CLT FAE INTERCO INTERNATIONAL		1 104 563,15	-1 104 563,15
418888	CLT FAE INTERCO FRANCE		47 757,20	-47 757,20
Total 2050/BX - Clients et comptes rattachés, brut		10 852 362,39	8 224 487,16	2 627 875,23
TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES		10 852 362,39	8 224 487,16	2 627 875,23
TOTAL CLIENTS ET DIVERS		72 962 689,86	53 495 346,91	19 467 342,95
AUTRES CREANCES				
FOURNISSEURS DEBITEURS				
408888	FRS FNP INTERCO FRANCE		1 363 045,56	-1 363 045,56
409700	FOURNISSEURS DEBITEURS - AVOIRS	8 545,34		8 545,34
409810	AVOIR A RECEVOIR NORGAL	135 746,06		135 746,06
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		144 291,40	1 363 045,56	-1 218 754,16
TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS		144 291,40	1 363 045,56	-1 218 754,16
ETAT ET COLLECTIVITES				
444100	IMPOT SUR LES SOCIETES	6 328 591,00	10 966 880,00	-4 638 289,00
445625	TVA DED IMPOS 20%		225,00	-225,00
445630	TVA TRANSFEREE AUTRES ENTREPRISES	320 485,56	320 485,56	
445664	TVA DED DEBIT B&S 20%	142 463,68	362 883,79	-220 420,11
445665	TVA DED ENCT B&S 20%	2 533,02	15 065,14	-12 532,12
445690	TVA DED ALLEMANDE 19%	431 106,86	467 565,28	-36 458,42
445691	TVA DED NEDERLAND 21%	65 738,62	57 957,90	7 780,72
445860	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	543 071,93	148 777,20	394 294,73
448600	ETAT-CHARGES A PAYER	1 390,00	655,00	735,00
448601	CVAE		42 450,00	-42 450,00
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		7 835 380,67	12 382 944,87	-4 547 564,20
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		7 835 380,67	12 382 944,87	-4 547 564,20
GROUPE ET ASSOCIES				
451006	COMPTE COURANT STZ IS	235 131,00	100 113,00	135 018,00
451007	COMPTE COURANT UGI ENERGIE IS		256 693,00	-256 693,00
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		235 131,00	356 806,00	-121 675,00
TOTAL GROUPE ET ASSOCIES		235 131,00	356 806,00	-121 675,00
DEBITEURS DIVERS				
467130	CASH COLLATERAL SOCAR	4 340 000,00		4 340 000,00
467150	CASH COLLATERAL RWE		300 000,00	-300 000,00
467190	CASH COLLATERAL MAREX	24,96		24,96
Total 2050/BZ - Autres créances, brut		4 340 024,96	300 000,00	4 040 024,96
TOTAL DEBITEURS DIVERS		4 340 024,96	300 000,00	4 040 024,96
TOTAL AUTRES CREANCES		12 554 828,03	14 402 796,43	-1 847 968,40
TRESORERIE ET DIVERS				

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
DISPONIBILITES				
512200	CREDIT LYONNAIS 5282B	46 966,06	2 402 934,83	-2 355 968,77
512210	CREDIT LYONNAIS 5283C	1 469,87	2 610,48	-1 140,61
512220	CREDIT LYONNAIS 5284D	8 507 519,21	1 871 838,58	6 635 680,63
512230	CREDIT LYONNAIS 0026E	466,22	255 961,28	-255 495,06
512620	ING	1 283,46	1 417,97	-134,51
512720	NATIXIS COMPTE EUR 2	1 546,65	1 958,77	-412,12
512850	HSBC COMPTE EUR	293 097,76	318 590,20	-25 492,44
512851	HSBC 2 COMPTE EUR	4 136,05	4 571,60	-435,55
512852	HSBC COMPTE USD		12 303,24	-12 303,24
512853	HSBC COMPTE GBP	329 957,84		329 957,84
518800	INTERETS COURUS A RECEVOIR	346,46	138,60	207,86
Total 2050/CF - Disponibilités, brut		9 186 789,58	4 872 325,55	4 314 464,03
TOTAL DISPONIBILITES		9 186 789,58	4 872 325,55	4 314 464,03
TOTAL TRESORERIE ET DIVERS		9 186 789,58	4 872 325,55	4 314 464,03
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	537 920,66	482 821,85	55 098,81
Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut		537 920,66	482 821,85	55 098,81
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		537 920,66	482 821,85	55 098,81
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
476100	DIMINUTION DE CREANCES	26 350,05	5 024,88	21 325,17
476200	AUGMENTATION DE DETTES	1 307 265,98	63 495,12	1 243 770,86
476300	ECART CONVERSION ACTIF FINANCIER	10 389,84		10 389,84
Total 2050/CN - Écarts de conversion d'actif, brut		1 344 005,87	68 520,00	1 275 485,87
TOTAL ECARTS DE CONVERSION ACTIF		1 344 005,87	68 520,00	1 275 485,87
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		1 881 926,53	551 341,85	1 330 584,68
TOTAL GÉNÉRAL		1 273 860 244,47	1 241 896 632,53	31 963 611,94

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL				
101300	CAPITAL SOUSCRIT, APPELE ET VERSE	98 139 864,00	98 139 864,00	
Total 2051/DA - Capital social ou individuel N		98 139 864,00	98 139 864,00	
TOTAL CAPITAL		98 139 864,00	98 139 864,00	
RESERVE LEGALE				
106100	RESERVES LEGALES	9 813 986,25	9 813 986,25	
Total 2051/DD - Réserve légale N		9 813 986,25	9 813 986,25	
TOTAL RESERVE LEGALE		9 813 986,25	9 813 986,25	
REPORT A NOUVEAU				
110000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	67 849 453,00	84 600 296,00	-16 750 843,00
Total 2051/DH - Report à nouveau N		67 849 453,00	84 600 296,00	-16 750 843,00
TOTAL REPORT A NOUVEAU		67 849 453,00	84 600 296,00	-16 750 843,00
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	92 404 019,86	95 249 156,70	-2 845 136,84
Total 2051/DI - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) N		92 404 019,86	95 249 156,70	-2 845 136,84
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE		92 404 019,86	95 249 156,70	-2 845 136,84
PROVISIONS REGLEMENTEES				
143100	PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX	15 073 415,24	9 534 571,26	5 538 843,98
145000	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	878 167,41	878 167,41	
Total 2051/DK - Provisions réglementées N		15 951 582,65	10 412 738,67	5 538 843,98
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES		15 951 582,65	10 412 738,67	5 538 843,98
TOTAL CAPITAUX PROPRES		284 158 905,76	298 216 041,62	-14 057 135,86
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
151500	PROVISIONS POUR PERTE DE CHANGE	1 333 616,02	68 520,01	1 265 096,01
151600	PROV PERTE DE CH FIN HORS CLT/FR	10 389,84		10 389,84
Total 2051/DP - Provisions pour risques N		1 344 005,86	68 520,01	1 275 485,85
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES		1 344 005,86	68 520,01	1 275 485,85
TOTAL PROVISIONS		1 344 005,86	68 520,01	1 275 485,85
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT				
INTERETS COURUS				
518110	INTERETS COURUS A PAYER	8 401,02	2 552,32	5 848,70
Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit N		8 401,02	2 552,32	5 848,70
TOTAL INTERETS COURUS		8 401,02	2 552,32	5 848,70
TOTAL EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT		8 401,02	2 552,32	5 848,70
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV				
DETTES RATT. A DES PARTICIPATIONS				
171600	EMPRUNT UGI INT B&V 256ME	256 000 000,00	256 000 000,00	
171700	EMPRUNT UGI INT B&V 165ME	165 000 000,00	165 000 000,00	

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
171800	EMPRUNT UGI INT B&V 480ME	322 000 000,00	322 000 000,00	
171860	INTERETS COURUS/EMP UGI INT BV 256M	34 780,34		34 780,34
171870	INTERETS COURUS/EMP UGI INT BV 165M	20 342,46		20 342,46
171880	INTERETS COURUS/EMP UGI INT BV 480M	79 397,26	39 698,62	39 698,64
Total 2051/DV - Emprunts et dettes financières divers N		743 134 520,06	743 039 698,62	94 821,44
TOTAL DETTES RATT. A DES PARTICIPATIONS		743 134 520,06	743 039 698,62	94 821,44
TOTAL EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV		743 134 520,06	743 039 698,62	94 821,44
FOURNISSEURS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
401100	FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES	28 825 411,50	14 565 618,20	14 259 793,30
401110	FOURNISSEURS BUT CHIMIQUE	3 175 474,12	1 743 782,18	1 431 691,94
401444	FOURNISSEUR INTERCO INTERNATIONAL	259,19	231,64	27,55
401888	FOURNISSEUR INTERCO FRANCE	2 659 226,21	3 316 173,91	-656 947,70
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		34 660 371,02	19 625 805,93	15 034 565,09
TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		34 660 371,02	19 625 805,93	15 034 565,09
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES				
408100	FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	36 603 263,19	32 201 528,91	4 401 734,28
408444	FRS FNP INTERCO INTERNATIONAL	60 330,71	72 454,00	-12 123,29
408888	FRS FNP INTERCO FRANCE	258 156,80		258 156,80
Total 2051/DX - Dettes fournisseurs et comptes rattachés N		36 921 750,70	32 273 982,91	4 647 767,79
TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES		36 921 750,70	32 273 982,91	4 647 767,79
TOTAL FOURNISSEURS		71 582 121,72	51 899 788,84	19 682 332,88
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX				
438600	ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	186 674,00	109 076,00	77 598,00
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		186 674,00	109 076,00	77 598,00
TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX		186 674,00	109 076,00	77 598,00
ETAT ET COLLECTIVITES				
445716	TVA COLL DEBIT 20%	2 426 656,35	386 530,93	2 040 125,42
445717	TVA VENTE NEDERLAND	71 599,40	81 865,40	-10 266,00
448601	CVAE	15 378,00		15 378,00
Total 2051/DY - Dettes fiscales et sociales N		2 513 633,75	468 396,33	2 045 237,42
TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES		2 513 633,75	468 396,33	2 045 237,42
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		2 700 307,75	577 472,33	2 122 835,42
AUTRES DETTES				
CLIENTS CREDITEURS				
411110	CLIENTS BUTANE CHIMIQUE	195 877,60		195 877,60
418888	CLT FAE INTERCO FRANCE	10 000,00		10 000,00
419100	CLIENTS-ACOMPTES RECUS S/COMMANDES		932 658,05	-932 658,05
Total 2051/EA - Autres dettes N		205 877,60	932 658,05	-726 780,45
TOTAL CLIENTS CREDITEURS		205 877,60	932 658,05	-726 780,45

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.				
419700	CLIENT CREDITEUR – AVOIRS	468 395,46		468 395,46
Total 2051/EA - Autres dettes N		468 395,46		468 395,46
TOTAL EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.		468 395,46		468 395,46
GROUPE				
451002	COMPTE COURANT AZ FZ IS	3 321 379,00	4 511 720,00	-1 190 341,00
451007	COMPTE COURANT UGI ENERGIE IS	41 733,00		41 733,00
Total 2051/EA - Autres dettes N		3 363 112,00	4 511 720,00	-1 148 608,00
TOTAL GROUPE		3 363 112,00	4 511 720,00	-1 148 608,00
ASSOCIES COMPTES COURANTS				
455100	COMPTE COURANT ANTARGAZ	163 476 441,59	113 659 650,82	49 816 790,77
Total 2051/EA - Autres dettes N		163 476 441,59	113 659 650,82	49 816 790,77
TOTAL ASSOCIES COMPTES COURANTS		163 476 441,59	113 659 650,82	49 816 790,77
AUTRES COMPTES CREDITEURS				
467130	CASH COLLATERAL SOCAR		18 168 149,49	-18 168 149,49
467140	CASH COLLATERAL MITSUI	470 000,00	8 020 000,00	-7 550 000,00
467160	CASH COLLATERAL TOTSА		2 290 000,00	-2 290 000,00
467180	CASH COLLATERAL GOLDMAN	1 343 865,41		1 343 865,41
Total 2051/EA - Autres dettes N		1 813 865,41	28 478 149,49	-26 664 284,08
TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS		1 813 865,41	28 478 149,49	-26 664 284,08
TOTAL AUTRES DETTES		169 327 692,06	147 582 178,36	21 745 513,70
COMPTES DE REGULARISATION				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	225 711,12	205 611,12	20 100,00
487100	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE INTERCO	103 455,56	93 555,56	9 900,00
Total 2051/EB - Produits constatés d'avance N		329 166,68	299 166,68	30 000,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		329 166,68	299 166,68	30 000,00
ECARTS DE CONVERSION PASSIF				
477100	AUGMENTATION DE CREANCES	793 956,14	48 453,05	745 503,09
477200	DIMINUTION DE DETTES	32 087,55	3 358,03	28 729,52
477300	ECART CONVERSION PASSIF FINANCIER	449 079,87	159 402,67	289 677,20
Total 2051/ED - Écarts de conversion de passif N		1 275 123,56	211 213,75	1 063 909,81
TOTAL ECARTS DE CONVERSION PASSIF		1 275 123,56	211 213,75	1 063 909,81
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		1 604 290,24	510 380,43	1 093 909,81
TOTAL GÉNÉRAL		1 273 860 244,47	1 241 896 632,53	31 963 611,94

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
ACHATS				
ACHATS DE MARCHANDISES				
607103	ACHATS PROPANE (TVA)	7 414 837,67	4 614 205,19	2 800 632,48
607211	ACHATS BUTANE P/MARGE TIERS	-19 494 770,70	-4 340 625,97	-15 154 144,73
607213	ACHATS PROPANE SOUS DOUANE	188 026 565,37	87 228 199,99	100 798 365,38
607214	ACHATS BUTANE SOUS DOUANE	57 938 619,46	35 773 676,20	22 164 943,26
607217	ACHATS BUTANE P/MARGE EUROPE	-5 253 344,78	-2 564 183,65	-2 689 161,13
607218	ACHATS BUTANE P/MARGE AZ	-77 176 854,12	-49 946 481,49	-27 230 372,63
607221	ACHATS PROPANE POUR MARGE TIERS	-75 713 652,78	-37 844 821,07	-37 868 831,71
607227	ACHATS PROPANE P/MARGE EUROPE	-63 637 538,08	-53 616 976,95	-10 020 561,13
607228	ACHATS PROPANE POUR MARGE AZ	-500 800 305,88	-290 996 228,57	-209 804 077,31
607250	ACHATS PSO SOUS DOUANE		156 634,61	-156 634,61
607313	ACHATS PROPANE CEE	8 560 059,19	25 751 903,58	-17 191 844,39
607314	ACHATS BUTANE CEE	3 701 332,87	2 411 064,10	1 290 268,77
607413	ACHATS PROPANE ETRANGER	443 621 244,35	274 131 765,44	169 489 478,91
607414	ACHATS BUTANE ETRANGER	43 366 725,43	19 460 347,43	23 906 378,00
607902	PERTES SWAP PROPANE	201 375,14	202 901,35	-1 526,21
607910	AFFECTATION ACHATS BUT MARGE TIERS	19 494 770,70	4 340 625,97	15 154 144,73
607917	AFFECTATION ACHAT BUTANE MARGE EURO	5 253 344,78	2 564 183,65	2 689 161,13
607918	AFFECTATION ACHATS BUT MARGE AZ	77 176 854,12	49 946 481,49	27 230 372,63
607920	AFFECTATION ACHAT PROP MARGE TIERS	75 713 652,78	37 844 821,07	37 868 831,71
607927	AFFECTATION ACHAT PROPANE MARGE EUR	63 637 538,08	53 616 976,95	10 020 561,13
607928	AFFECTATION ACHATS PROP MARGE AZ	500 800 305,88	290 996 228,57	209 804 077,31
607930	BUTANISATION	-1 740 866,44	-536 653,67	-1 204 212,77
608200	OPERATIONS DOUANIERES	2 775 172,52	2 415 704,55	359 467,97
608500	PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURES		6 290,51	-6 290,51
Total 2052/FS - Achats de marchandises y compris droits de douane N		753 865 065,56	451 616 039,28	302 249 026,28
TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES		753 865 065,56	451 616 039,28	302 249 026,28
VARIATION DE STOCK - MARCHANDISES				
603710	VARIATION STOCKS BUTANE	-1 340 841,71	-257 142,95	-1 083 698,76
603720	VARIATION STOCKS PROPANE	-7 400 704,52	-4 091 559,31	-3 309 145,21
607512	ECHANGES CONFRERES BUTANE SD	5 082 825,86	4 636 862,40	445 963,46
607513	ECHANGES BUTANE CHIMIQUE IMPORT	4 189 724,74	2 948 946,39	1 240 778,35
607515	ECHANGES BUTANE CHIMIQUE SD	7 611 725,33	14 739 971,55	-7 128 246,22
607520	TFE DONGES PROPANE SOUS-DOUANE	26 872 445,25	22 988 381,70	3 884 063,55
607522	ECHANGES CONFRERES PROPANE SD	10 486 930,54	10 067 494,39	419 436,15
607529	ECHANGE DIFF PRIX PROPANE	-2 117 860,56	-4 365 072,51	2 247 211,95
707511	ECHANGES CF BUTANE 20% ACQ	-822 607,20	-448 502,40	-374 104,80
707512	ECHANGES CONFRERES BUTANE SD	-4 260 218,67	-4 188 360,00	-71 858,67
707513	ECHANGES BUTANE CHIMIQUE EXPORT	-1 161 750,27	-778 364,01	-383 386,26
707514	ECHANGE BUTANE CHIMIQUE CEE	-1 353 268,86	-1 168 457,16	-184 811,70
707515	ECHANGES BUT CHIMIQUE SOUS DOUANE	-9 286 430,81	-15 742 096,77	6 455 665,96
707520	TFE DONGES PROPANE SOUS-DOUANE	-27 354 230,55	-23 990 151,45	-3 364 079,10
707521	ECHANGE CF PROPANE 20% ACQ	-967 878,00	-1 949 828,40	981 950,40
707522	ECHANGES CONFRERES PROPANE SD	-9 526 196,54	-8 117 665,99	-1 408 530,55

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Total 2052/FT - Variation de stock de marchandises N		-11 348 335,97	-9 715 544,52	-1 632 791,45
TOTAL VARIATION DE STOCK - MARCHANDISES		-11 348 335,97	-9 715 544,52	-1 632 791,45
TOTAL ACHATS		742 516 729,59	441 900 494,76	300 616 234,83
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES				
SOUS-TRAITANCE GENERALE				
611100	FRAIS DE PASSAGE NORGAL	5 516 065,10	6 266 505,64	-750 440,54
611111	RAZ Norgal	-421 898,64	-1 984 970,75	1 563 072,11
611120	FRAIS DE PASSAGE GEOGAZ	2 076 265,72	1 855 383,48	220 882,24
611130	FRAIS DE PASSAGE AUTRES	421 206,31	385 142,25	36 064,06
611310	FRS MISE A DISPO CAP STOCKAGE 20%	1 109 982,36	1 099 113,60	10 868,76
611400	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 475,82	60 143,84	-48 668,02
611401	FR FONCT DEMURRAGE	2 411 484,83	1 236 194,34	1 175 290,49
611410	FRAIS DE FONCTIONNEMENT ACQUITTE	11 610,87	3 262,51	8 348,36
611500	FRS ASSIST TECHN 70%-79% CLE REPART	194 000,00	190 000,00	4 000,00
611510	FRAIS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ACQUIT	1 813 142,61	1 627 723,58	185 419,03
611530	ASSISTANCE TECHNIQUE SUPPLY EU	179 654,84	101 284,05	78 370,79
611550	ASSIST TECH TVA NON DED	8 148,00	7 980,00	168,00
611700	PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURES	15 005,30	10 241,11	4 764,19
611710	FRAIS VARIABLES CAVERNE DONGES	1 630 592,84	1 533 770,35	96 822,49
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		14 976 735,96	12 391 774,00	2 584 961,96
TOTAL SOUS-TRAITANCE GENERALE		14 976 735,96	12 391 774,00	2 584 961,96
LOCATIONS				
613410	LOCATIONS DE BATEAUX	3 280 322,58	3 291 004,98	-10 682,40
613411	FRAIS DIVERS LOCATION PHILIPPINE	399 207,16	395 664,48	3 542,68
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		3 679 529,74	3 686 669,46	-7 139,72
TOTAL LOCATIONS		3 679 529,74	3 686 669,46	-7 139,72
PRIMES D'ASSURANCES				
616000	ASSURANCES	32 092,83	17 217,55	14 875,28
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		32 092,83	17 217,55	14 875,28
TOTAL PRIMES D'ASSURANCES		32 092,83	17 217,55	14 875,28
DIVERS				
628200	ADHESION PORTAILS INTERNET	503 641,23	435 979,82	67 661,41
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		503 641,23	435 979,82	67 661,41
TOTAL DIVERS		503 641,23	435 979,82	67 661,41
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES				
622100	COMMISSIONS ET COURTAGES SUR ACHATS	4 699,04	680,64	4 018,40
622601	HONORAIRES EXCEPTIONNELS	80 646,86	29 170,00	51 476,86
622620	HONORAIRES AUTRE TVA 91% CLE REPART	137 117,02	80 497,91	56 619,11
622621	HONORAIRES CAC TVA 91%	165 336,43	147 274,06	18 062,37
622622	HONORAIRES SOX TVA 91%		1 253,01	-1 253,01
622625	HONORAIRES AVOCATS 91%	21 391,69	18 222,38	3 169,31
622700	FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX	100,00	100,00	
622720	FRAIS CERTIFICATION	5 354,90		5 354,90

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		414 645,94	277 198,00	137 447,94
TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES		414 645,94	277 198,00	137 447,94
TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL				
624100	TRANSPORT ACHATS GAZ PAR MER	134 891,98	399 080,25	-264 188,27
624210	TRANSPORT VENTES GAZ PAR FER	1 750,00		1 750,00
624250	FRAIS DE SOUTE	822 436,47	340 411,52	482 024,95
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		959 078,45	739 491,77	219 586,68
TOTAL TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL		959 078,45	739 491,77	219 586,68
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS				
625700	MISSIONS-RECEPTIONS		250,00	-250,00
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N			250,00	-250,00
TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			250,00	-250,00
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES				
627503	COMMISSIONS DE MOUVEMENTS	56 234,30	26 416,13	29 818,17
627820	FRAIS TELEMATIQUES	840,00	1 281,00	-441,00
627821	FRAIS SUR OPERATIONS ETRANGER	20,68		20,68
627822	FRAIS AUTRES	13 416,02	10 846,59	2 569,43
627830	COMMISSIONS SUR CAUTIONS ET AVALS	27 999,99	27 999,99	
Total 2052/FW - Autres achats et charges externes N		98 510,99	66 543,71	31 967,28
TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		98 510,99	66 543,71	31 967,28
TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		20 664 235,14	17 615 124,31	3 049 110,83
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES				
AUTRES IMPOTS ET TAXES				
635100	CVAE	148 118,00	130 428,00	17 690,00
635110	TAXE PROFESSIONNELLE - CFE		693,00	-693,00
635600	TICPE	14 496 218,03	12 814 852,97	1 681 365,06
637100	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	283 628,00	126 341,00	157 287,00
Total 2052/FX - Impôts, taxes et versements assimilés N		14 927 964,03	13 072 314,97	1 855 649,06
TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES		14 927 964,03	13 072 314,97	1 855 649,06
TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES		14 927 964,03	13 072 314,97	1 855 649,06
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS				
681110	DOT AUX AMORTS - IMMO INCORPORELLES	44 178,87	375,00	43 803,87
Total 2052/GA - Dotations d'exploitation sur immobilisations, dotations aux a		44 178,87	375,00	43 803,87
TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS		44 178,87	375,00	43 803,87
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION		44 178,87	375,00	43 803,87
AUTRES CHARGES				
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE				
658000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	213,99	22,39	191,60
Total 2052/GE - Autres charges N		213,99	22,39	191,60
TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE		213,99	22,39	191,60

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
TOTAL AUTRES CHARGES		213,99	22,39	191,60
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS SUR AMORT DEPREC ET PROVISIONS				
686500	DOT PROV RISQUES ET CH FINANCIERS	1 333 616,02	68 520,01	1 265 096,01
686600	DOT PROV RISK ET CH FIN HORS CLT/FR	10 389,84		10 389,84
Total 2052/GQ - Dotations financières aux amortissements et provisions N		1 344 005,86	68 520,01	1 275 485,85
TOTAL DOTATIONS SUR AMORT DEPREC ET PROVISIONS		1 344 005,86	68 520,01	1 275 485,85
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
661170	INTERETS/EMPRUNT UGI INT BV 165M€	7 355 386,13	7 355 433,79	-47,66
661180	INTERETS/EMPRUNT UGI INT BV 256M€	12 563 875,91	12 563 965,50	-89,59
661190	INTERETS/EMPRUNT UGI INT BV 480M€	14 354 191,53	17 563 948,48	-3 209 756,95
661200	INT/Loan Agreeem for WCF 150M UGIBV	447 424,65		447 424,65
661210	INT/Loan Agreeem for WCF 150M UGILLC	246 917,81		246 917,81
661500	INTERETS SUR COMPTES COURANTS	299 282,67	177 472,13	121 810,54
661550	INTERETS SUR C/C UGI BV	66 589,04		66 589,04
661600	INTERETS BANCAIRES	2 988,76	905,48	2 083,28
668300	INTERETS S/ MARGIN CALL	47 334,74		47 334,74
Total 2052/GR - Intérêts et charges assimilées N		35 383 991,24	37 661 725,38	-2 277 734,14
TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		35 383 991,24	37 661 725,38	-2 277 734,14
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
666000	PERTES DE CHANGE	5 008 658,19	1 658 801,54	3 349 856,65
666100	PERTES DE CHANGE FINANCIERES	143 798,19	489 975,67	-346 177,48
Total 2052/GS - Différences négatives de change N		5 152 456,38	2 148 777,21	3 003 679,17
TOTAL DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE		5 152 456,38	2 148 777,21	3 003 679,17
TOTAL CHARGES FINANCIERES		41 880 453,48	39 879 022,60	2 001 430,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXCEPT DE GESTION				
678800	CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	6 788,23		6 788,23
Total 2053/HE - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion N		6 788,23		6 788,23
TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION		6 788,23		6 788,23
DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS				
687300	DOT AUX PROV REGLEMENTEES STOCKS	5 538 843,98	6 891 114,46	-1 352 270,48
Total 2053/HG - Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		5 538 843,98	6 891 114,46	-1 352 270,48
TOTAL DOT EXCEPT AUX AMORT DEPREC & PROVISIONS		5 538 843,98	6 891 114,46	-1 352 270,48
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 545 632,21	6 891 114,46	-1 345 482,25
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
695000	IMPOT SUR LES SOCIETES	-10 668 600,00	-12 994 258,00	2 325 658,00
695100	I.S. REGUL EXERCICE ANTERIEUR		287 915,00	-287 915,00
Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N		-10 668 600,00	-12 706 343,00	2 037 743,00
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		-10 668 600,00	-12 706 343,00	2 037 743,00

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES		-10 668 600,00	-12 706 343,00	2 037 743,00
TOTAL GÉNÉRAL		814 910 807,31	506 652 125,49	308 258 681,82

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE				
707111	VENTES A AZ BUTANE ACQUITTEE	5 059 693,11	7 886 275,00	-2 826 581,89
707120	VENTES PROPANE ACQUITTEE	37 189 188,43	16 368 699,67	20 820 488,76
707121	VENTES A AZ PROPANE ACQUITTEE	112 318 873,34	58 226 866,85	54 092 006,49
707210	VENTES BUTANE SOUS DOUANE	19 579 075,30	4 522 335,60	15 056 739,70
707211	VENTES A AZ BUTANE SD	72 117 253,95	42 059 381,05	30 057 872,90
707220	VENTES PROPANE SOUS-DOUANE	36 052 191,27	21 383 644,59	14 668 546,68
707221	VENTES A AZ PROPANE SD	388 482 041,29	232 640 108,72	155 841 932,57
707241	VENTES A AZ PSO SOUS DOUANE		129 474,50	-129 474,50
707310	VENTES BUTANE CEE	311 394,35		311 394,35
707320	VENTES PROPANE CEE	3 690 812,14	451 048,54	3 239 763,60
707412	VENTES BUTANE FLAGA	2 584 559,39	1 963 984,45	620 574,94
707416	VENTES BUTANE AMERIGAS	2 683 441,90	597 793,17	2 085 648,73
707421	VENTES PROPANE KOSANGAS	2 564 474,28	11 906 818,41	-9 342 344,13
707422	VENTES PROPANE FLAGA	12 309 279,26	8 956 580,32	3 352 698,94
707423	VENTES PROPANE UNIVERGAS	9 757 210,84	4 992 373,27	4 764 837,57
707424	VENTES PROPANE ANTARGAZ NEDERLAND	2 954 656,94	1 952 277,41	1 002 379,53
707425	VENTES PROPANE ANTARGAZ BELGIUM	20 057 129,20	11 875 183,16	8 181 946,04
707426	VENTES PROPANE AMERIGAS	12 365 284,43	13 326 538,97	-961 254,54
707427	VENTES PROPANE AVANTIGAS	3 928 413,30	518 296,14	3 412 117,16
707750	FACTURATION TICPE	15 210 728,69	13 855 696,50	1 355 032,19
707815	FRAIS FIXES DE STOCKAGE BUTANE	724 000,08	724 000,08	
707816	FRAIS VARIABLES DE STOCKAGE BUTANE	658 119,40	693 986,32	-35 866,92
707831	FRAIS FIXES DE STOCKAGE PROPANE	2 055 999,96	2 055 999,96	
707832	FRAIS VARIABLES DE STOCKAGE PROPANE	5 718 700,42	6 331 313,46	-612 613,04
709210	REMISES VENTES BUTANE SOUS DOUANE	32 972,38		32 972,38
709220	REMISES VENTES PROPANE SOUS DOUANE	93 538,05		93 538,05
Total 2052/FA - Ventes de marchandises, France		768 499 031,70	463 416 676,14	305 082 355,56
TOTAL VENTES DE MARCHANDISES - FRANCE		768 499 031,70	463 416 676,14	305 082 355,56
PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
708200	COMMISSIONS ET COURTAGE	395 967,46	417 433,16	-21 465,70
708320	LOCATION BATEAU BGAS	3 280 322,58	3 291 004,98	-10 682,40
708330	LOCATION CAPACITE DE STOCKAGE	415 216,75	376 519,45	38 697,30
708331	LOCATION CAPACITE DE STOCKAGE 20%	196 350,00	196 350,00	
708500	PORTS ET FRAIS ACCESSOIRES FACTURES	258 992,01	598 183,94	-339 191,93
708503	PORT & FR ACC DEMURRAGE FACT	1 647 439,32	713 071,15	934 368,17
708504	PORT & FR ACC DOUANES FACT	2 272 794,07	1 957 683,56	315 110,51
708505	RECETTE PHILIPPINE	361 627,83	166 643,91	194 983,92
708531	REFACT UTILISATION BATEAU BGAS	291 307,35	759 534,51	-468 227,16
708610	REFACTURATIONS DIVERSES 20%	50,82	2 570,00	-2 519,18
708620	REFACT FRAIS DE GESTION BATEAU	110 000,16	110 000,16	
708810	REFACTURATION FRAIS GPL AZ	1 672 868,08	1 633 989,04	38 879,04
708811	REFACTURATION FRAIS SWAP (PHYSICAL	820 066,92	1 104 563,15	-284 496,23
708820	REFACTURATION FRAIS SWAP AZ	805 679,91	687 372,00	118 307,91
708821	REFACTURATION FRAIS GPL (FINANCIAL	354 376,82	323 009,85	31 366,97

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
Total 2052/FG - Production de services vendue, France				
		12 883 060,08	12 337 928,86	545 131,22
TOTAL PRODUCTION SERVICES - FRANCE				
		12 883 060,08	12 337 928,86	545 131,22
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
		781 382 091,78	475 754 605,00	305 627 486,78
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
AUTRES PRODUITS				
758000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	205,14	6,93	198,21
Total 2052/FQ - Autres produits N				
		205,14	6,93	198,21
TOTAL AUTRES PRODUITS				
		205,14	6,93	198,21
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
		205,14	6,93	198,21
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION				
761100	REVENUS DES TITRES ANTARGAZ FINAGAZ	122 034 000,00	122 034 000,00	
761200	REVENUS DES TITRES ANTARGAZ BELGIUM		2 000 000,00	-2 000 000,00
Total 2052/GJ - Produits financiers de participation N				
		122 034 000,00	124 034 000,00	-2 000 000,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATION				
		122 034 000,00	124 034 000,00	-2 000 000,00
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
763300	REVENUS/PRET UGI INT LLC	28 960,27	22 589,05	6 371,22
768310	INTERETS CREDITEURS BQUES	2 401,64	2 105,40	296,24
768500	INTERETS S/ MARGIN CALL	21 749,55		21 749,55
Total 2052/GL - Autres intérêts et produits assimilés N				
		53 111,46	24 694,45	28 417,01
TOTAL AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES				
		53 111,46	24 694,45	28 417,01
REPRISES SUR PROV DEPREC ET TRANSF CHARGE				
786500	REP PROV RISQUES ET CH FINANCIERS	68 520,01	12 006,22	56 513,79
786600	REP PROV RISK ET CH FIN HORS CLT/FR		49 442,29	-49 442,29
Total 2052/GM - Reprises sur provisions et transferts de charges N				
		68 520,01	61 448,51	7 071,50
TOTAL REPRISES SUR PROV DEPREC ET TRANSF CHARGE				
		68 520,01	61 448,51	7 071,50
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE				
766000	GAINS DE CHANGE	2 673 748,79	1 827 983,54	845 765,25
766100	GAINS DE CHANGE FINANCIERS	1 103 149,99	197 707,87	905 442,12
Total 2052/GN - Différences positives de change N				
		3 776 898,78	2 025 691,41	1 751 207,37
TOTAL DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE				
		3 776 898,78	2 025 691,41	1 751 207,37
TOTAL PRODUITS FINANCIERS				
		125 932 530,25	126 145 834,37	-213 304,12
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PRODUITS EXCEPT DE GESTION				
778800	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		835,89	-835,89
Total 2053/HA - Produits exceptionnels sur opérations de gestion N				
			835,89	-835,89
TOTAL PRODUITS EXCEPT DE GESTION				
			835,89	-835,89
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS				
			835,89	-835,89
TOTAL GÉNÉRAL				
		907 314 827,17	601 901 282,19	305 413 544,98

Dossier de gestion

Rubriques	30/09/2022	%	30/09/2021	%	30/09/2020	%	30/09/2019	%
Ventes de marchandises	823 105 102	100,00	519 800 102	100,00	406 646 041	100,00	466 520 243	100,00
- Coût d'achat des marchandises	797 249 310	96,86	498 283 921	95,86	380 675 327	93,61	436 955 171	93,66
MARGE COMMERCIALE	25 855 792	3,14	21 516 181	4,14	25 970 714	6,39	29 565 072	6,34
Production vendue	13 009 571	1,56	12 337 929	2,32	12 392 407	2,96	10 390 915	2,18
+ Production stockée								
- Destockage de production								
+ Production immobilisée								
PRODUCTION DE L'EXERCICE	13 009 571	1,56	12 337 929	2,32	12 392 407	2,96	10 390 915	2,18
PRODUCTION + VENTES	836 114 673	100,00	532 138 031	100,00	419 038 447	100,00	476 911 158	100,00
- Coût d'achat des marchandises	797 249 310	95,35	498 283 921	93,64	380 675 327	90,85	436 955 171	91,62
- Consommation provenance tiers	20 664 235	2,47	17 615 124	3,31	17 360 943	4,14	16 384 576	3,44
VALEUR AJOUTEE	18 201 127	2,18	16 238 986	3,05	21 002 178	5,01	23 571 410	4,94
+ Subventions d'exploitation								
- Impôts et taxes	14 927 964	1,79	13 072 315	2,46	14 334 425	3,42	19 136 912	4,01
- Charges de personnel								
EXCEDENT BRUT EXPLOITATION	3 273 163	0,39	3 166 671	0,60	6 667 753	1,59	4 434 499	0,93
+ Reprises, transfert charges							703 365	0,15
+ Autres produits	205		7		135		10	
- Dot amortis., dépréc., provisions	44 179	0,01	375		375		3 748 907	0,79
- Autres charges	214		22		45 243	0,01	45 007	0,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 228 975	0,39	3 166 281	0,60	6 622 270	1,58	1 343 960	0,28
+ Quote part opérations en commun								
+ Produits financiers	125 932 530	15,06	126 145 834	23,71	108 306 333	25,85	105 989 684	22,22
- Quote part opérations en commun								
- Charges financières	41 880 453	5,01	39 879 023	7,49	42 580 321	10,16	43 375 283	9,10
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	87 281 052	10,44	89 433 092	16,81	72 348 282	17,27	63 958 360	13,41
Produits exceptionnels			836		51 565	0,01	49 691	0,01
- Charges exceptionnelles	5 545 632	0,66	6 891 114	1,30	41 195	0,01	164	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 545 632	-0,66	-6 890 279	-1,29	10 370		49 527	0,01
- Participation des salariés								
- Impôt sur les bénéfices	-10 668 600	-1,28	-12 706 343	-2,39	-9 225 653	-2,20	-12 498 558	-2,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	92 404 020	11,05	95 249 157	17,90	81 584 305	19,47	76 506 445	16,04
Produits cessions éléments actif								
- Valeur comptable éléments cédés								
+/- VALUES SUR CESSIONS								

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 273 163	3 166 671	3,36
+ Transferts de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	205	7	2 860,17
- Autres charges d'exploitation	214	22	855,74
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	125 932 530	126 145 834	-0,17
- Reprises sur dépréciations et provisions financières	68 520	61 449	11,51
- Charges financières	41 880 453	39 879 023	5,02
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières	1 344 006	68 520	1 861,48
+ Produits exceptionnels		836	-100,00
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles	5 545 632	6 891 114	-19,52
+ Valeur comptable des immobilisations cédées			
+ Dot. aux amortis., dépréciations et provisions exceptionnels	5 538 844	6 891 114	-19,62
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	-10 668 600	-12 706 343	-16,04
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	99 262 529	102 147 718	-2,82
RESULTAT NET COMPTABLE	92 404 020	95 249 157	-2,99
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 927 029	6 960 009	-0,47
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	68 520	61 449	11,51
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	99 262 529	102 147 718	-2,82

Annexes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	4 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % L	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti / coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	259 620		132 912
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	976 178 804		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	177 496 791		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 153 675 595		
TOTAL GENERAL	1 153 935 214		132 912

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		131 090	261 441	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			976 178 804	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			177 496 791	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 153 675 595	
TOTAL GENERAL		131 090	1 153 937 036	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	128 655	44 179		172 833
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 655	44 179		172 833

Terrains
Constructions sur sol propre
Constructions sur sol d'autrui
Constructions installations générales, agenc., aménag.
Installations techniques, matériel et outillage industriels
Installations générales, agenc. et aménag. divers
Matériel de transport
Matériel de bureau et informatique, mobilier
Emballages récupérables, divers

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL	128 655	44 179		172 833

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix	9 534 571	5 538 844		15 073 415
Amortissements dérogatoires	878 167			878 167
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	10 412 739	5 538 844		15 951 583
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	68 520	1 275 486		1 344 006
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	68 520	1 275 486		1 344 006
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	10 481 259	6 814 330		17 295 589
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		1 344 006	68 520	
Dotations et reprises exceptionnelles		5 538 844		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	177 496 791	177 496 791	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	72 962 690	72 962 690	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	6 328 591	6 328 591	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 505 400	1 505 400	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 390	1 390	
Groupe et associés	235 131	235 131	
Débiteurs divers	4 484 316	4 484 316	
Charges constatées d'avance	537 921	537 921	
TOTAL GENERAL	263 552 229	263 552 229	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	-8 548 020	-8 548 020		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	743 134 520	743 134 520		
Fournisseurs et comptes rattachés	71 582 122	71 582 122		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	186 674	186 674		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 498 256	2 498 256		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	15 378	15 378		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	166 839 554	166 839 554		
Autres dettes	2 478 138	2 478 138		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	329 167	329 167		
TOTAL GENERAL	978 515 788	978 515 788		

Emprunts souscrits en cours d'exercice 94 821

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	36 603 263,19	32 201 528,91	4 401 734,28
408888	FRS FNP INTERCO FRANCE	258 156,80	-1 363 045,56	1 621 202,36
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		36 861 419,99	30 838 483,35	6 022 936,64
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408444	FRS FNP INTERCO INTERNATIONAL	60 330,71	72 454,00	-12 123,29
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		60 330,71	72 454,00	-12 123,29
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
438600	ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	186 674,00	109 076,00	77 598,00
448600	ETAT-CHARGES A PAYER	-1 390,00	-655,00	-735,00
448601	CVAE	15 378,00	-42 450,00	57 828,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		200 662,00	65 971,00	134 691,00
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518110	INTERETS COURUS A PAYER	8 401,02	2 552,32	5 848,70
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		8 401,02	2 552,32	5 848,70
TOTAL CHARGES A PAYER		37 130 813,72	30 979 460,67	6 151 353,05

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	537 920,66	482 821,85	55 098,81
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		537 920,66	482 821,85	55 098,81
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-225 711,12	-205 611,12	-20 100,00
487100	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE INTERCO	-103 455,56	-93 555,56	-9 900,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-329 166,68	-299 166,68	-30 000,00

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS-FACT A ETABLIR	7 996 613,65	5 654 507,30	2 342 106,35
418110	CLIENTS FAE BUT CHIMIQUE	2 855 748,74	1 417 659,51	1 438 089,23
418444	CLT FAE INTERCO INTERNATIONAL		1 104 563,15	-1 104 563,15
418888	CLT FAE INTERCO FRANCE	-10 000,00	47 757,20	-57 757,20
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		10 842 362,39	8 224 487,16	2 617 875,23
AUTRES CREANCES				
409810	AVOIR A RECEVOIR NORGAL	135 746,06		135 746,06
TOTAL AUTRES CREANCES		135 746,06		135 746,06
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		10 978 108,45	8 224 487,16	2 753 621,29

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	

Actions ordinaires

Actions amorties

Actions à dividende prioritaire sans droit de vote

Actions préférentielles

Parts sociales

Certificats d'investissements

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
-----------	----------	---------------	--------------------	------------------------	-------

VALEUR D'ORIGINE

AMORTISSEMENTS

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

VALEUR NETTE

REDEVANCES PAYEES

Cumul exercices antérieurs

Exercice en cours

TOTAL

REDEVANCES A PAYER

A un an au plus

A plus d'un an et moins de 5 ans

A plus de cinq ans

TOTAL

VALEUR RESIDUELLE

Montant pris en charge ds exerc.

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 30/09/2022

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
-------	--	--	--	--	--

Page 37/37

Certifié conforme

Signature Présidente d'UGI France



**Annexe des comptes sociaux
au 30/09/2022**

exprimée en milliers d'€uros : K€, sauf indication contraire

Sommaire

<u>NOTE I</u>	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	Page 3
----------------------	--	--------

<u>NOTE II</u>	<u>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	Page 3
-----------------------	--	--------

- A - PRINCIPES GENERAUX
- B - REGLES ET METHODES COMPTABLES
- C - CONSOLIDATION
- D - INTEGRATION FISCALE

<u>NOTE III</u>	<u>NOTES SUR LE BILAN</u>	Page 6
------------------------	----------------------------------	--------

- A - ACTIF IMMOBILISE
- B - ACTIF CIRCULANT
- C - PRODUITS A RECEVOIR
- D - COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF
- E - CAPITAUX PROPRES
- F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- G - EMPRUNTS ET DETTES
- H - PASSIF CIRCULANT
- I - CHARGES A PAYER
- J - COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

<u>NOTE IV</u>	<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	Page 11
-----------------------	---	---------

- A - CHIFFRE D'AFFAIRES
- B - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES
- C - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
- D - IMPOT SUR LES BENEFICES

<u>NOTE V</u>	<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	Page 13
----------------------	-----------------------------------	---------

- A - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES
- B - ENGAGEMENTS FINANCIERS
- C - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION
- D - FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES
- E - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice social de la société UGI France a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. Les données comparatives portent sur l'exercice de 12 mois courant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021.

NOTE I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société UGI France a demandé une augmentation de son financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing », mis en place initialement le 25 octobre 2018 auprès de la société UGI International Holdings B.V pour un montant de 100M€, pour la somme de 50 M€ en date du 11 janvier 2022.

La société a également souscrit un second financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International LLC pour un montant de 150 M€ en date du 14 janvier 2022, pour une durée de 1 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

Les financements relatifs à ces deux WCF et en compte au cours de l'exercice ont été intégralement remboursés au 30 septembre 2022, par ailleurs suite à la mise en place du cashpooling avec UGI International Holding BV, UGI France ne devrait plus avoir recours à des tirages sur ces WCF.

NOTE II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général, aux lois et règlements en vigueur en France, ainsi qu'à ceux énoncés dans le plan comptable professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, selon les principes généraux tels que :

- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon le cas à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les investissements informatiques en matière de logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

(b) Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport), ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction des quotes-parts de capitaux propres et des perspectives de rentabilité futures. S'il existe des indications de perte de valeur et si celles-ci sont confirmées, une dépréciation est comptabilisée.

(c) Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération.

Les créances, dettes et disponibilités exprimées en monnaies étrangères (hors zone euro) sont évaluées au bilan en utilisant le cours de la devise concernée à la date de clôture de l'exercice.

La différence entre la valeur ainsi calculée et la valeur historique de ces créances et dettes est inscrite dans un compte d'écart de conversion actif (pertes latentes) ou passif (profits latents).

Les pertes latentes ainsi constatées donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque de change dont la dotation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Ils ne concernent que des stocks de GPL.

La variation de stocks présentée dans les états financiers, comprend le net des échanges de gaz entre confrères, conformément au plan comptable professionnel de l'Industrie Pétrolière et Hydrocarbures.

(e) Créances et dettes sur échanges confrères

Conformément au plan comptable professionnel, les créances et dettes sur échanges confrères sont compensées.

(f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

(g) Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

(h) Provisions pour risques et charges

La Société applique le règlement CRC n° 2000-06. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

(i) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent d'une part la provision pour hausse des prix, et d'autre part, les amortissements dérogatoires portant sur les frais d'acquisition des entités du Benelux et fiscalement amortis sur 5 ans.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

L'impôt que la société devra payer au moment de la réintégration de la provision figure dans la note IV point D relative à la dette future d'impôt.

C - CONSOLIDATION

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion sur le groupe.

UGI France et toutes ses filiales sont désormais consolidées dans les comptes de la société UGI International, LLC dont les comptes consolidés sont publiés sous le lien suivant :

<https://www.ugicorp.com/investors/financial-reports/ugi-international>

D - INTEGRATION FISCALE

La société UGI France SAS a opté, en qualité de Société Mère, pour le régime fiscal des groupes tel que prévu par les articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, pour une période de cinq exercices à compter du 1er avril 2004, option renouvelable tous les 5 ans par tacite reconduction.

Les conventions signées le 18 juin 2004 entre la société mère et les filiales intégrées ont retenu la méthode de la neutralité : l'impôt dû est comptabilisé par les filiales comme si elles étaient imposées séparément, la société mère enregistrant son propre impôt et l'économie provenant de l'application du régime.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée en date du 15 décembre 2015 afin de prendre en considération l'entrée des sociétés Finagaz, Sogasud, Stogaz et Stodis dans le nouveau groupe d'intégration fiscale avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2015. UGI France a signifié à l'Administration Fiscale l'élargissement du périmètre d'intégration fiscale à la même date.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi en date du 22 septembre 2020 (Avenant n°1). Cet avenant a pour but de notifier les sorties du groupe d'intégration fiscale relatives aux fusions par voie d'absorption opérées ainsi que les changements de dénomination sociale intervenus depuis le 15 décembre 2015. Il ne modifie en aucun cas les articles déterminant les règles d'intégration fiscale tels qu'ils ont été définis dans la convention d'intégration fiscale initiale.

Suite au dispositif institué par l'article 223 B du CGI de la loi de finances 2020, les charges financières nettes supportées par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés sont déductibles dans la limite d'un plafond fixé à 30 % du résultat corrigé (EBITDA fiscal) du groupe fiscal ou à 3 millions d'euros. De plus, les charges financières nettes supportées par les entreprises en situation de sous-capitalisation sont désormais déductibles dans la limite d'un plafond fixé à 10 % de l'EBITDA fiscal ou à 1 million d'euros.

Au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2022, la non sous-capitalisation du groupe d'intégration fiscale ayant été établie, la totalité des intérêts de l'exercice ont pu être déduits (règle du plafond fixé à 30 % du résultat corrigé (EBITDA fiscal) du groupe fiscal) pour un montant de 36,2 M€.

NOTE III NOTES SUR LE BILAN

A - ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles ressort à 261 K€. Elle comprend :

- 261 K€ correspondant aux logiciels amortis pour 173 K€,

Immobilisations brutes	Valeur brute début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels	129	133	-	261
Malis de fusion	0	-	-	0
Immo. Inc. En cours	131	-	131	0
Total	260	133	131	261

Amortissements	Valeur brute début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels	129	44	-	173
Malis de fusion	-	-	-	-
Immo. Inc. En cours	-	-	-	-
Total	129	44	-	173

Immobilisations Incorporelles nettes	Valeur début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Logiciels	-	89	-	89
Malis de fusion	-	-	-	0
Immo. Inc. En cours	131	-	(131)	0
Total	131	89	(131)	89

Immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières ressort à 1 153 676 K€. Elle comprend :

- les titres de participation décomposés ainsi :

Titres de participation	Valeur début d'exercice	Autres augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Antargaz	936 734	-	-	936 734
Antargaz Belgium (1)	39 445	-	-	39 445
TOTAL	976 179	-	-	976 179

(1) Dont 878 K€ de frais d'acquisition pour Antargaz Belgium

Immobilisations Financières	Exercice 30/09/2021	Augmentations	Diminutions	Exercice 30/09/2022
Titres de participation	976 179	-	-	976 179
Mali de fusion	177 489	-	-	177 489
TOTAL	1 153 668	-	-	1 153 668

- des dépôts et cautionnements dont le montant s'élève à 8 K€.

B - ACTIF CIRCULANT

Stocks

	Valeur Brute en K€ 30/09/2022	Valeur Brute en K€ 30/09/2021
Butane	3 778	2 437
Butane chimique	0	0
Propane	19 732	12 331
Total	23 510	14 768

Autres créances

Les autres créances d'un total de 12 555 K€ correspondent à :

- une créance d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de l'administration fiscale de 6 329 K€
- des créances de TVA pour 1 506 K€,
- des fournisseurs débiteurs pour 144 K€.
- du cash collatéral mis en place au titre de garantie contre le risque de crédit porté par UGI France dans le cadre d'un contrat de couverture de prix de GPL et dont le solde s'élève à 4 340 K€ au 30 septembre 2022,
- et une créance d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de la sociétés Stogaz pour un montant de 235 K€,

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à un montant de 9 187 K€.

C - PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir d'un montant total de 10 986 K€ concernent :

- des factures à établir pour 10 842 K€,
- et des avoirs à recevoir pour 144 K€.

D - COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF

	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021
Charges constatées d'avance	538	483
Charges à répartir	-	-
Ecart de conversion actif	1 344	69
Total	1 882	552

Les charges constatées d'avance se rapportent principalement aux éléments suivants :

- Contrat de location de navire,
- Et frais de maintenance et d'utilisation des outils informatiques.

E - CAPITAUX PROPRES

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

	30/09/2021 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2021 (1)	Autres mouvements	30/09/2022 (avant affectation du résultat)
Capital social (2)	98 140			98 140
Prime d'émission	-	-		-
Réserve légale	9 814	-		9 814
Autres réserves	-	-		-
Report à nouveau	84 600	(16 751)		67 849
Dividendes	-	112 000	(112 000)	
Résultat net	95 249	(95 249)	92 404	92 404
Prov. Règlementées (3)	10 413		5 539	15 952
Total	298 216	-	(14 057)	284 159

- (1) Selon décision de l'Associé Unique du 31 mars 2022,
- (2) Le capital social au 30 septembre 2022 est composé de 98 139 864 actions de 1 euro de nominal chacune, intégralement libérées, toutes de mêmes catégories. Le capital de la société est entièrement détenu par la société UGI International Holdings BV,
- (3) Principalement une provision pour hausse des prix.

F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Valeur au 30/09/21	Dotations	Reprises		Valeur au 30/09/22
			Consommées	Excédentaires	
Prov. Risques (perte change)	69	1 344	-	69	1 344
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total	69	1 344	-	69	1 344

G - EMPRUNTS ET DETTES

Emprunts et dettes financières divers

Ce poste est constitué de trois emprunts souscrits auprès d'UGI International Holdings B.V :

- un emprunt d'un montant de 256 M€ souscrit en date du 26 mars 2014 pour une durée de 10 ans, remboursable in fine au 31 mars 2024 et portant intérêt au taux fixe de 4,959%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû. Les intérêts sont payés mensuellement.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 12 564 K€ pour l'exercice écoulé.

- un emprunt d'un montant de 165 M€ souscrit en date du 22 mai 2015 pour une durée de 8 ans, remboursable au 31 mars 2023 et portant intérêt au taux fixe de 4,50%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû. Les intérêts sont payés mensuellement. Cet emprunt sera prolongé au-delà du 31 mars 2023.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 7 355 K€ pour l'exercice écoulé.

- un emprunt d'un montant de 480 M€ souscrit en date du 25 octobre 2018 pour une durée de 8 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2026 et portant intérêt au taux fixe de 4,50%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû, de ce fait UGI France a effectué un remboursement anticipé de 20 M€ en date du 19 mars 2020, un remboursement anticipé de 50 M€ en date du 15 septembre 2020, un remboursement anticipé de 18 M€ en date du 27 novembre 2020 et un remboursement anticipé de 70 M€ en date du 27 septembre 2021 portant le capital restant dû de cet emprunt à 322 M€. Les intérêts sont payés mensuellement.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 14 354K€ pour l'exercice écoulé.

H - PASSIF CIRCULANT

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales d'un total de 2 700 K€ correspondent :

- à une TVA à payer pour un montant de 2 498 K€,
- à une dette d'ORGANIC de 187 K€,
- et à une dette de CVAE de 15 K€.

Autres dettes

Les autres dettes d'un montant de 169 328 K€ concernent :

- le compte courant avec Antargaz pour un montant de 163 476 K€,
- du cash collatéral mis en place au titre de garantie contre le risque de crédit porté par UGI France dans le cadre d'un contrat de couverture de prix de GPL et dont le solde s'élève à 1 814 K€ au 30 septembre 2022,
- la dette d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de :
 - o ANTARGAZ pour un montant de 3 321 K€
 - o ANTARGAZ Energie pour un montant de 42 K€
- et les clients créditeurs d'un montant de 674 K€.

I - CHARGES A PAYER

Elles représentent 37 132 K€ et se détaillent de la manière suivante :

- factures à recevoir pour un montant de 36 922 K€,
- Dette fiscale d'ORGANIC pour 187 K€,
- Dette fiscale de CVAE pour 15 K€
- et intérêts courus non échus pour un total de 8 K€.

J - COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021
Produits constatés d'avance	329	299
Ecart de conversion passif	1 275	211
Total	1 604	510

Le poste « produits constatés d'avance » se rapporte au 30 septembre 2022 à un contrat de location de navire.

NOTE IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**A - CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL), ainsi que les prestations associées (locations, coûts de passage, ...).

Il se décompose comme suit :

	Exercice 30/09/2022	Exercice 30/09/2021
Vente de GPL France	768 499	463 417
Prestations associées	12 883	12 338
Total	781 382	475 755

B - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Le poste autres achats et charges externes pour un montant de 20 664 K€ se décompose comme suit :

	Exercice 30/09/2022	Exercice 30/09/2021
Assurances	32	17
Honoraires	415	277
Honoraires exceptionnels	-	-
Sous-traitance générale	14 977	12 392
Location bateau	3 679	3 687
Transport	959	739
Frais de déplacement	-	-
Frais bancaires	98	67
Divers	504	436
Total	20 664	17 615

C - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers d'un montant total de 125 933 K€ correspondent :

- aux dividendes reçus d'Antargaz pour 122 034 K€,
- aux gains de change pour un total de 3 777 K€,
- aux intérêts créditeurs de banque pour 53 K€,
- et à une reprise de provision pour perte de change de 69 K€.

Les charges financières d'un montant total de 41 880 K€ comprennent :

- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 480 M€ (dont le capital restant dû s'élève à 322 M€) pour un montant de 14 354 K€,
- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 256 M€ pour un montant de 12 564 K€,
- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 165 M€ pour un montant de 7 355 K€,
- les intérêts sur l'emprunt WCF UGI Int. Holding BV de 150 M€ pour un montant de 447 K€,
- les intérêts sur l'emprunt WCF IGI Int. LLC de 150 M€ pour un montant de 247 K€

- les pertes de change pour un montant de 5 152 K€.
- les intérêts bancaires et sur compte courant pour 369 K€,
- les intérêts sur les opérations de cash collatéral pour 47 K€,
- une dotation de provision pour perte de change de 1 344 K€,

D - IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôt exigible

Le montant de l'impôt sur les sociétés représente la charge d'intégration fiscale revenant à la société UGI France en sa qualité de tête de groupe.

Accroissements/ Allègements de la dette future d'impôt

Accroissement de la dette future d'impôt (1)	Base	Impôt (*)
- <i>Provision pour hausse des prix</i>	15 073	3 893
- <i>Amortissements dérogatoires</i>	878	227
	15 951	4 120
Allègement de la dette future d'impôt (2)	Base	Impôt
- <i>Ecart de conversion passif</i>	1 275	329
- <i>Organic</i>	187	48
	1 462	377
Incidence sur la dette future d'impôt (1) – (2)	14 489	3 743

(*) Dans le cadre de la loi de Finance 2018, une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés a été votée. Consécutivement à cette baisse, un taux d'impôt sur les sociétés de 25,83 % s'appliquerait à l'ensemble du résultat fiscal d'UGI France à compter de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

NOTE V AUTRES INFORMATIONS

A - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Rubriques et Postes	Montant brut (1)	Echéance	
		1 an au plus	À plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des part.			
Prêts			
Autres	8		8
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	72 963	72 963	-
Autres créances	12 555	12 555	-
Capital souscrit-appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	538	538	-
	86 064	86 056	8
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des états de crédit	8	8	-
Emprunts et dettes financières divers (2)	743 135	135	743 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 582	71 582	-
Dettes fiscales et sociales	2 700	2 700	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (3)	169 328	169 328	-
Produits constatés d'avance	329	329	-
	987 082	244 082	743 000
(1) Montant correspondant au bilan			
(2) Prêt interco, contracté auprès d'UGI International Holding BV			
(3) Dont 166 840 K€ envers les associés.			

B - ENGAGEMENTS FINANCIERS**ENGAGEMENTS DONNES**

- Engagement de 32 M€ donné à Antargaz en garantie intragroupe afférente à des cautions douanières,
- Engagement accordé par la banque Euler Hermes à hauteur de 8M€ au titre de cautions douanières,
- Engagement de 8 M€ donné en contrepartie d'une garantie accordée par la banque BNP PARIBAS FORTIS à la société Antargaz Belgium afférente à des contrats relatifs aux activités en matière de gaz naturel et d'électricité.

ENGAGEMENTS RECUS

Il n'y a pas d'engagements reçus à la clôture du 30 septembre 2022.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

UGI France considère que les gains et pertes sur instruments financiers utilisés pour couvrir et gérer ses risques de variation du prix de matières premières sont à comptabiliser en résultat à leur échéance uniquement. Les opérations sont en fonction de la norme (ANC 2015-05 du 2 juillet 2015), à considérer comme des instruments de couvertures de flux futurs.

Les principaux engagements de la société au 30 septembre 2022 se détaillent comme suit :

LPG	Position Acheteuse	Position Vendeuse	Position nette
Nominal engagé (<i>en mT</i>)	939 002	938 861	141
Juste Valeur (<i>en MEUR</i>)	1,7	-0,2	1,4

A l'instar du GPL, UGI France est utilisé comme intermédiaire de marché depuis cette année pour les opérations de couverture sur le prix du diesel.

Diesel	Position Acheteuse	Position Vendeuse	Position nette
Nominal engagé (<i>en mT</i>)	15 382	15 386	-4
Juste Valeur (<i>en MEUR</i>)	2,1	-2,1	0,0

La société UGI France a demandé en date du 11 janvier 2022, une augmentation de 50 M€ de son prêt « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International Holdings B.V mis en place initialement en date du 25 octobre 2018, pour un montant de 100 M€ sur une durée de 5 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

La société UGI France a souscrit un financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International LLC pour un montant de 150 M€ en date du 14 janvier 2022,, pour une durée de 1 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

C - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La société ne souhaite pas divulguer cette information, qui reviendrait à diffuser indirectement une rémunération individuelle.

D - FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES

Entreprises liées

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
Postes	Montants concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	976 179	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et comptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	42 406	
Autres créances	371	
Capital souscrit, appelé, non-versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers	743 135	
Avances et comptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 978	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	166 840	
Produits de participation	122 034	
Autres produits financiers		
Charges financières	35 334	

Liste des filiales et participations

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d' affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A.Renseignements détaillés (filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital social)											
<u>1.Filiales détenues à + 50%</u>											
Antargaz 3 place de Saverne 92400 COURBEVOIE Siret : 572 126 043 00700	7 749	196 509	100	936 734	936 734			2 335 888	104 225	122 034	
Antargaz Belgium De Kleetlaan 5A B-1831 DIEGEM RCS : 0881.334.278	6 428	11 618	100	39 445	39 445			167 236	(5 773)		
<u>2.Participations détenues entre 10% et 50%</u>											
NEANT											
B.Renseignements globaux (filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital social)											
<u>1.Filiales françaises</u>											
<u>2.Filiales étrangères</u>											
<u>3.Part dans des sociétés françaises</u>											
<u>4.Part dans des sociétés étrangères</u>											

Pour information, les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

E - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

certifié conforme à l'original

B

UGI France

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



UGI France

Exercice clos le 30 septembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société UGI France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UGI France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Frédéric Martineau', is positioned above the name. The signature is stylized with a large, sweeping 'F' and a long, horizontal stroke.

Frédéric Martineau

UGI FRANCE

**4 PLACE VICTOR HUGO
IMMEUBLE REFLEX
92400 COURBEVOIE**

Comptes au 30/09/2022



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2022	30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	261 441	172 833	88 608	-125
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				131 090
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	976 178 804		976 178 804	976 178 804
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 496 791		177 496 791	177 496 791
ACTIF IMMOBILISE	1 153 937 036	172 833	1 153 764 202	1 153 806 560
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	23 509 808		23 509 808	14 768 262
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	72 962 690		72 962 690	53 495 347
Autres créances	12 554 828		12 554 828	14 402 796
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	9 186 790		9 186 790	4 872 326
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	537 921		537 921	482 822
ACTIF CIRCULANT	118 752 036		118 752 036	88 021 553
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 344 006		1 344 006	68 520
TOTAL GENERAL	1 274 033 078	172 833	1 273 860 244	1 241 896 633

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Capital social ou individuel (dont versé :)	98 139 864	98 139 864
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	9 813 986	9 813 986
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	67 849 453	84 600 296
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	92 404 020	95 249 157
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	15 951 583	10 412 739
CAPITAUX PROPRES	284 158 906	298 216 042
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 344 006	68 520
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 344 006	68 520
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 401	2 552
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	743 134 520	743 039 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 582 122	51 899 789
Dettes fiscales et sociales	2 700 308	577 472
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	169 327 692	147 582 178
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	329 167	299 167
DETTES	987 082 209	943 400 857
Ecart de conversion passif	1 275 124	211 214
TOTAL GENERAL	1 273 860 244	1 241 896 633

Rubriques	France	Exportation	30/09/2022	30/09/2021
Ventes de marchandises	768 499 032		768 499 032	463 416 676
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 883 060		12 883 060	12 337 929
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	781 382 092		781 382 092	475 754 605
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			205	7
PRODUITS D'EXPLOITATION			781 382 297	475 754 612
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			753 865 066	451 616 039
Variation de stock (marchandises)			-11 348 336	-9 715 545
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			20 664 235	17 615 124
Impôts, taxes et versements assimilés			14 927 964	13 072 315
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 179	375
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			214	22
CHARGES D'EXPLOITATION			778 153 322	472 588 331
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 228 975	3 166 281
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			122 034 000	124 034 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			53 111	24 694
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			68 520	61 449
Différences positives de change			3 776 899	2 025 691
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			125 932 530	126 145 834
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 344 006	68 520
Intérêts et charges assimilées			35 383 991	37 661 725
Différences négatives de change			5 152 456	2 148 777
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			41 880 453	39 879 023
RESULTAT FINANCIER			84 052 077	86 266 812
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			87 281 052	89 433 092

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		836
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		836
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 788	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	5 538 844	6 891 114
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 545 632	6 891 114
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-10 668 600	-12 706 343
TOTAL DES PRODUITS	907 314 827	601 901 282
TOTAL DES CHARGES	814 910 807	506 652 125
BENEFICE OU PERTE	92 404 020	95 249 157



**Annexe des comptes sociaux
au 30/09/2022**

exprimée en milliers d'€uros : K€, sauf indication contraire

Sommaire

<u>NOTE I</u>	<u>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</u>	Page 3
----------------------	--	--------

<u>NOTE II</u>	<u>PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>	Page 3
-----------------------	--	--------

- A - PRINCIPES GENERAUX
- B - REGLES ET METHODES COMPTABLES
- C - CONSOLIDATION
- D - INTEGRATION FISCALE

<u>NOTE III</u>	<u>NOTES SUR LE BILAN</u>	Page 6
------------------------	----------------------------------	--------

- A - ACTIF IMMOBILISE
- B - ACTIF CIRCULANT
- C - PRODUITS A RECEVOIR
- D - COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF
- E - CAPITAUX PROPRES
- F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- G - EMPRUNTS ET DETTES
- H - PASSIF CIRCULANT
- I - CHARGES A PAYER
- J - COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

<u>NOTE IV</u>	<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</u>	Page 11
-----------------------	---	---------

- A - CHIFFRE D'AFFAIRES
- B - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES
- C - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
- D - IMPOT SUR LES BENEFICES

<u>NOTE V</u>	<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	Page 13
----------------------	-----------------------------------	---------

- A - ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES
- B - ENGAGEMENTS FINANCIERS
- C - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION
- D - FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES
- E - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice social de la société UGI France a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. Les données comparatives portent sur l'exercice de 12 mois courant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021.

NOTE I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société UGI France a demandé une augmentation de son financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing », mis en place initialement le 25 octobre 2018 auprès de la société UGI International Holdings B.V pour un montant de 100M€, pour la somme de 50 M€ en date du 11 janvier 2022.

La société a également souscrit un second financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International LLC pour un montant de 150 M€ en date du 14 janvier 2022, pour une durée de 1 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

Les financements relatifs à ces deux WCF et en compte au cours de l'exercice ont été intégralement remboursés au 30 septembre 2022, par ailleurs suite à la mise en place du cashpooling avec UGI International Holding BV, UGI France ne devrait plus avoir recours à des tirages sur ces WCF.

NOTE II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général, aux lois et règlements en vigueur en France, ainsi qu'à ceux énoncés dans le plan comptable professionnel des industries du raffinage et de la distribution des hydrocarbures, selon les principes généraux tels que :

- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

B - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon le cas à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les investissements informatiques en matière de logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations.

(b) Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur historique (valeur d'acquisition ou d'apport), ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est appréciée en fonction des quotes-parts de capitaux propres et des perspectives de rentabilité futures. S'il existe des indications de perte de valeur et si celles-ci sont confirmées, une dépréciation est comptabilisée.

(c) Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date d'opération.

Les créances, dettes et disponibilités exprimées en monnaies étrangères (hors zone euro) sont évaluées au bilan en utilisant le cours de la devise concernée à la date de clôture de l'exercice.

La différence entre la valeur ainsi calculée et la valeur historique de ces créances et dettes est inscrite dans un compte d'écart de conversion actif (pertes latentes) ou passif (profits latents).

Les pertes latentes ainsi constatées donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque de change dont la dotation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Ils ne concernent que des stocks de GPL.

La variation de stocks présentée dans les états financiers, comprend le net des échanges de gaz entre confrères, conformément au plan comptable professionnel de l'Industrie Pétrolière et Hydrocarbures.

(e) Créances et dettes sur échanges confrères

Conformément au plan comptable professionnel, les créances et dettes sur échanges confrères sont compensées.

(f) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

(g) Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

(h) Provisions pour risques et charges

La Société applique le règlement CRC n° 2000-06. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

(i) Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan concernent d'une part la provision pour hausse des prix, et d'autre part, les amortissements dérogatoires portant sur les frais d'acquisition des entités du Benelux et fiscalement amortis sur 5 ans.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les produits et charges exceptionnels.

L'impôt que la société devra payer au moment de la réintégration de la provision figure dans la note IV point D relative à la dette future d'impôt.

C - CONSOLIDATION

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce et à l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion sur le groupe.

UGI France et toutes ses filiales sont désormais consolidées dans les comptes de la société UGI International, LLC dont les comptes consolidés sont publiés sous le lien suivant :

<https://www.ugicorp.com/investors/financial-reports/ugi-international>

D - INTEGRATION FISCALE

La société UGI France SAS a opté, en qualité de Société Mère, pour le régime fiscal des groupes tel que prévu par les articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, pour une période de cinq exercices à compter du 1er avril 2004, option renouvelable tous les 5 ans par tacite reconduction.

Les conventions signées le 18 juin 2004 entre la société mère et les filiales intégrées ont retenu la méthode de la neutralité : l'impôt dû est comptabilisé par les filiales comme si elles étaient imposées séparément, la société mère enregistrant son propre impôt et l'économie provenant de l'application du régime.

Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée en date du 15 décembre 2015 afin de prendre en considération l'entrée des sociétés Finagaz, Sogasud, Stogaz et Stodis dans le nouveau groupe d'intégration fiscale avec effet rétroactif au 1er octobre 2015. UGI France a signifié à l'Administration Fiscale l'élargissement du périmètre d'intégration fiscale à la même date.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi en date du 22 septembre 2020 (Avenant n°1). Cet avenant a pour but de notifier les sorties du groupe d'intégration fiscale relatives aux fusions par voie d'absorption opérées ainsi que les changements de dénomination sociale intervenus depuis le 15 décembre 2015. Il ne modifie en aucun cas les articles déterminant les règles d'intégration fiscale tels qu'ils ont été définis dans la convention d'intégration fiscale initiale.

Suite au dispositif institué par l'article 223 B du CGI de la loi de finances 2020, les charges financières nettes supportées par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés sont déductibles dans la limite d'un plafond fixé à 30 % du résultat corrigé (EBITDA fiscal) du groupe fiscal ou à 3 millions d'euros. De plus, les charges financières nettes supportées par les entreprises en situation de sous-capitalisation sont désormais déductibles dans la limite d'un plafond fixé à 10 % de l'EBITDA fiscal ou à 1 million d'euros.

Au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2022, la non sous-capitalisation du groupe d'intégration fiscale ayant été établie, la totalité des intérêts de d'exercice ont pu être déduits (règle du plafond fixé à 30 % du résultat corrigé (EBITDA fiscal) du groupe fiscal) pour un montant de 36,2 M€.

NOTE III NOTES SUR LE BILAN

A - ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles ressort à 261 K€. Elle comprend :

- 261 K€ correspondant aux logiciels amortis pour 173 K€,

Immobilisations brutes	Valeur brute début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels	129	133	-	261
Malis de fusion	0	-	-	0
Immo. Inc. En cours	131	-	131	0
Total	260	133	131	261

Amortissements	Valeur brute début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels	129	44	-	173
Malis de fusion	-	-	-	-
Immo. Inc. En cours	-	-	-	-
Total	129	44	-	173

Immobilisations Incorporelles nettes	Valeur début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Logiciels	-	89	-	89
Malis de fusion	-	-	-	0
Immo. Inc. En cours	131	-	(131)	0
Total	131	89	(131)	89

Immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières ressort à 1 153 676 K€. Elle comprend :

- les titres de participation décomposés ainsi :

Titres de participation	Valeur début d'exercice	Autres Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Antargaz	936 734	-	-	936 734
Antargaz Belgium (1)	39 445	-	-	39 445
TOTAL	976 179	-	-	976 179

(1) Dont 878 K€ de frais d'acquisition pour Antargaz Belgium

Immobilisations Financières	Exercice 30/09/2021	Augmentations	Diminutions	Exercice 30/09/2022
Titres de participation	976 179	-	-	976 179
Mali de fusion	177 489	-	-	177 489
TOTAL	1 153 668	-	-	1 153 668

- des dépôts et cautionnements dont le montant s'élève à 8 K€.

B - ACTIF CIRCULANT**Stocks**

	Valeur Brute en K€ 30/09/2022	Valeur Brute en K€ 30/09/2021
Butane	3 778	2 437
Butane chimique	0	0
Propane	19 732	12 331
Total	23 510	14 768

Autres créances

Les autres créances d'un total de 12 555 K€ correspondent à :

- une créance d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de l'administration fiscale de 6 329 K€
- des créances de TVA pour 1 506 K€,
- des fournisseurs débiteurs pour 144 K€.
- du cash collatéral mis en place au titre de garantie contre le risque de crédit porté par UGI France dans le cadre d'un contrat de couverture de prix de GPL et dont le solde s'élève à 4 340 K€ au 30 septembre 2022,
- et une créance d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de la sociétés Stogaz pour un montant de 235 K€,

Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent à un montant de 9 187 K€.

C - PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir d'un montant total de 10 986 K€ concernent :

- des factures à établir pour 10 842 K€,
- et des avoirs à recevoir pour 144 K€.

D - COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF

	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021
Charges constatées d'avance	538	483
Charges à répartir	-	-
Ecart de conversion actif	1 344	69
Total	1 882	552

Les charges constatées d'avance se rapportent principalement aux éléments suivants :

- Contrat de location de navire,
- Et frais de maintenance et d'utilisation des outils informatiques.

E - CAPITAUX PROPRES

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

	30/09/2021 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/09/2021 (1)	Autres mouvements	30/09/2022 (avant affectation du résultat)
Capital social (2)	98 140			98 140
Prime d'émission	-	-		-
Réserve légale	9 814	-		9 814
Autres réserves	-	-		-
Report à nouveau	84 600	(16 751)		67 849
Dividendes	-	112 000	(112 000)	
Résultat net	95 249	(95 249)	92 404	92 404
Prov. Règlementées (3)	10 413		5 539	15 952
Total	298 216	-	(14 057)	284 159

- (1) Selon décision de l'Associé Unique du 31 mars 2022,
- (2) Le capital social au 30 septembre 2022 est composé de 98 139 864 actions de 1 euro de nominal chacune, intégralement libérées, toutes de mêmes catégories. Le capital de la société est entièrement détenu par la société UGI International Holdings BV,
- (3) Principalement une provision pour hausse des prix.

F - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Valeur au 30/09/21	Dotations	Reprises		Valeur au 30/09/22
			Consommées	Excédentaires	
Prov. Risques (perte change)	69	1 344	-	69	1 344
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total	69	1 344	-	69	1 344

G - EMPRUNTS ET DETTES

Emprunts et dettes financières divers

Ce poste est constitué de trois emprunts souscrits auprès d'UGI International Holdings B.V :

- un emprunt d'un montant de 256 M€ souscrit en date du 26 mars 2014 pour une durée de 10 ans, remboursable in fine au 31 mars 2024 et portant intérêt au taux fixe de 4,959%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû. Les intérêts sont payés mensuellement.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 12 564 K€ pour l'exercice écoulé.

- un emprunt d'un montant de 165 M€ souscrit en date du 22 mai 2015 pour une durée de 8 ans, remboursable au 31 mars 2023 et portant intérêt au taux fixe de 4,50%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû. Les intérêts sont payés mensuellement. Cet emprunt sera prolongé au-delà du 31 mars 2023.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 7 355 K€ pour l'exercice écoulé.

- un emprunt d'un montant de 480 M€ souscrit en date du 25 octobre 2018 pour une durée de 8 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2026 et portant intérêt au taux fixe de 4,50%. Pendant toute la durée de l'emprunt, UGI France a la faculté d'effectuer des remboursements anticipés de tout ou partie du capital restant dû, de ce fait UGI France a effectué un remboursement anticipé de 20 M€ en date du 19 mars 2020, un remboursement anticipé de 50 M€ en date du 15 septembre 2020, un remboursement anticipé de 18 M€ en date du 27 novembre 2020 et un remboursement anticipé de 70 M€ en date du 27 septembre 2021 portant le capital restant dû de cet emprunt à 322 M€. Les intérêts sont payés mensuellement.

Les intérêts calculés sur cet emprunt s'élèvent à 14 354K€ pour l'exercice écoulé.

H - PASSIF CIRCULANT

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales d'un total de 2 700 K€ correspondent :

- à une TVA à payer pour un montant de 2 498 K€,
- à une dette d'ORGANIC de 187 K€,
- et à une dette de CVAE de 15 K€.

Autres dettes

Les autres dettes d'un montant de 169 328 K€ concernent :

- le compte courant avec Antargaz pour un montant de 163 476 K€,
- du cash collatéral mis en place au titre de garantie contre le risque de crédit porté par UGI France dans le cadre d'un contrat de couverture de prix de GPL et dont le solde s'élève à 1 814 K€ au 30 septembre 2022,
- la dette d'impôt sur les sociétés vis-à-vis de :
 - o ANTARGAZ pour un montant de 3 321 K€
 - o ANTARGAZ Energie pour un montant de 42 K€
- et les clients créditeurs d'un montant de 674 K€.

I - CHARGES A PAYER

Elles représentent 37 132 K€ et se détaillent de la manière suivante :

- factures à recevoir pour un montant de 36 922 K€,
- Dette fiscale d'ORGANIC pour 187 K€,
- Dette fiscale de CVAE pour 15 K€
- et intérêts courus non échus pour un total de 8 K€.

J - COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

	Montant au 30/09/2022	Montant au 30/09/2021
Produits constatés d'avance	329	299
Ecart de conversion passif	1 275	211
Total	1 604	510

Le poste « produits constatés d'avance » se rapporte au 30 septembre 2022 à un contrat de location de navire.

NOTE IV NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**A - CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL), ainsi que les prestations associées (locations, coûts de passage, ...).

Il se décompose comme suit :

	Exercice 30/09/2022	Exercice 30/09/2021
Vente de GPL France	768 499	463 417
Prestations associées	12 883	12 338
Total	781 382	475 755

B - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Le poste autres achats et charges externes pour un montant de 20 664 K€ se décompose comme suit :

	Exercice 30/09/2022	Exercice 30/09/2021
Assurances	32	17
Honoraires	415	277
Honoraires exceptionnels	-	-
Sous-traitance générale	14 977	12 392
Location bateau	3 679	3 687
Transport	959	739
Frais de déplacement	-	-
Frais bancaires	98	67
Divers	504	436
Total	20 664	17 615

C - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers d'un montant total de 125 933 K€ correspondent :

- aux dividendes reçus d'Antargaz pour 122 034 K€,
- aux gains de change pour un total de 3 777 K€,
- aux intérêts créditeurs de banque pour 53 K€,
- et à une reprise de provision pour perte de change de 69 K€.

Les charges financières d'un montant total de 41 880 K€ comprennent :

- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 480 M€ (dont le capital restant dû s'élève à 322 M€) pour un montant de 14 354 K€,
- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 256 M€ pour un montant de 12 564 K€,
- les intérêts sur l'emprunt UGI Int. Holdings B.V de 165 M€ pour un montant de 7 355 K€,
- les intérêts sur l'emprunt WCF UGI Int. Holding BV de 150 M€ pour un montant de 447 K€,
- les intérêts sur l'emprunt WCF IGI Int. LLC de 150 M€ pour un montant de 247 K€

- les pertes de change pour un montant de 5 152 K€.
- les intérêts bancaires et sur compte courant pour 369 K€,
- les intérêts sur les opérations de cash collatéral pour 47 K€,
- une dotation de provision pour perte de change de 1 344 K€,

D - IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôt exigible

Le montant de l'impôt sur les sociétés représente la charge d'intégration fiscale revenant à la société UGI France en sa qualité de tête de groupe.

Accroissements/ Allègements de la dette future d'Impôt

Accroissement de la dette future d'impôt (1)	Base	Impôt (*)
- <i>Provision pour hausse des prix</i>	15 073	3 893
- <i>Amortissements dérogatoires</i>	878	227
	15 951	4 120
Allègement de la dette future d'impôt (2)	Base	Impôt
- <i>Ecart de conversion passif</i>	1 275	329
- <i>Organic</i>	187	48
	1 462	377
Incidence sur la dette future d'impôt (1) – (2)	14 489	3 743

(*) Dans le cadre de la loi de Finance 2018, une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés a été votée. Consécutivement à cette baisse, un taux d'impôt sur les sociétés de 25,83 % s'appliquerait à l'ensemble du résultat fiscal d'UGI France à compter de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

NOTE V AUTRES INFORMATIONS

A - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Rubriques et Postes	Montant brut (1)	Echéance	
		1 an au plus	À plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des part.			
Prêts			
Autres	8		8
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	72 963	72 963	-
Autres créances	12 555	12 555	-
Capital souscrit-appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	538	538	-
	86 064	86 056	8
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	8	8	-
Emprunts et dettes financières divers (2)	743 135	135	743 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 582	71 582	-
Dettes fiscales et sociales	2 700	2 700	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (3)	169 328	169 328	-
Produits constatés d'avance	329	329	-
	987 082	244 082	743 000

(1) Montant correspondant au bilan

(2) Prêt interco, contracté auprès d'UGI International Holding BV

(3) Dont 166 840 K€ envers les associés.

B - ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES

- Engagement de 32 M€ donné à Antargaz en garantie intragroupe afférente à des cautions douanières,
- Engagement accordé par la banque Euler Hermes à hauteur de 8M€ au titre de cautions douanières,
- Engagement de 8 M€ donné en contrepartie d'une garantie accordée par la banque BNP PARIBAS FORTIS à la société Antargaz Belgium afférente à des contrats relatifs aux activités en matière de gaz naturel et d'électricité.

ENGAGEMENTS RECUS

Il n'y a pas d'engagements reçus à la clôture du 30 septembre 2022.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

UGI France considère que les gains et pertes sur instruments financiers utilisés pour couvrir et gérer ses risques de variation du prix de matières premières sont à comptabiliser en résultat à leur échéance uniquement. Les opérations sont en fonction de la norme (ANC 2015-05 du 2 juillet 2015), à considérer comme des instruments de couvertures de flux futurs.

Les principaux engagements de la société au 30 septembre 2022 se détaillent comme suit :

LPG	Position Acheteuse	Position Vendeuse	Position nette
Nominal engagé (<i>en mT</i>)	939 002	938 861	141
Juste Valeur (<i>en MEUR</i>)	1,7	-0,2	1,4

A l'instar du GPL, UGI France est utilisé comme intermédiaire de marché depuis cette année pour les opérations de couverture sur le prix du diesel.

Diesel	Position Acheteuse	Position Vendeuse	Position nette
Nominal engagé (<i>en mT</i>)	15 382	15 386	-4
Juste Valeur (<i>en MEUR</i>)	2,1	-2,1	0,0

La société UGI France a demandé en date du 11 janvier 2022, une augmentation de 50 M€ de son prêt « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International Holdings B.V mis en place initialement en date du 25 octobre 2018, pour un montant de 100 M€ sur une durée de 5 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

La société UGI France a souscrit un financement de besoin en fonds de roulement « Working Capital Financing » auprès de la société UGI International LLC pour un montant de 150 M€ en date du 14 janvier 2022,, pour une durée de 1 ans, remboursable in fine au 30 septembre 2023 et portant intérêt au taux variable de l'Euribor + 1,75%.

C - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION

La société ne souhaite pas divulguer cette information, qui reviendrait à diffuser indirectement une rémunération individuelle.

D - FILIALES, PARTICIPATIONS ET ENTREPRISES LIEES
Entreprises liées

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
Postes	Montants concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	976 179	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et comptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	42 406	
Autres créances	371	
Capital souscrit, appelé, non-versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunt et dettes financières divers	743 135	
Avances et comptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 978	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	166 840	
Produits de participation	122 034	
Autres produits financiers		
Charges financières	35 334	

Liste des filiales et participations

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d' affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
A.Renseignements détaillés (filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital social)											
1.Filiales détenues à + 50%											
Antargaz 3 place de Saverne 92400 COURBEVOIE Siret : 572 126 043 00700	7 749	196 509	100	936 734	936 734			2 335 888	104 225	122 034	
Antargaz Belgium De Kleetlaan 5A B-1831 DIEGEM RCS : 0881.334.278	6 428	11 618	100	39 445	39 445			167 236	(5 773)		
2.Participations détenues entre 10% et 50%											
NEANT											
B.Renseignements globaux (filiales et participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1% du capital social)											
1.Filiales françaises											
2.Filiales étrangères											
3.Part dans des sociétés françaises											
4.Part dans des sociétés étrangères											

Pour information, les transactions avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

E - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture.

DocuSigned by:
Laurence Broseta
6748DF333D43420...

UGI FRANCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 98.139.864 euros

Siège social : Immeuble Reflex, Les Renardières, 4, place Victor Hugo, 92400 Courbevoie

452 431 232 RCS Nanterre

(la « Société »)

*certifié conforme à
l'original*

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 31 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente-et-un janvier,
A 14 heures,

La société UGI International Holdings BV, société de droit Néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam et dont l'établissement principal est situé au 7, Zuid-Hollandlaan, bureau numéro 350, (2596 AL)- Gravenhage, Pays-Bas (l'« **Associé Unique** »), représentée par Donald GROTH, Directeur Général, et Neil Murphy, Directeur Général, dûment habilités à cet effet, agissant en qualité d'Associé Unique de la société UGI France (la « **Société** »), a pris, sur sa propre initiative, les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion de la Présidente sur la marche de la Société et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2022 ; approbation desdits comptes ;
2. Affectation du résultat ;
3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Ratification de la nomination à titre provisoire, par le Conseil d'Administration du 13 décembre 2022, de l'administrateur, Monsieur Robert Francis BEARD JR, en application de l'article 14-2 des statuts de la Société ;
5. Constatation de la démission de Madame Marie-Dominique ORTIZ-LANDAZABAL de ses fonctions d'Administrateur ;
6. Nomination d'un nouvel Administrateur, Madame Megan MATTERN, suite à la démission de Madame Marie-Dominique ORTIZ-LANDAZABAL ;
7. Pouvoirs pour les formalités légales.

L'Associé Unique déclare avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Conseil d'administration de la Société en date du 13 décembre 2022 ;
- le projet des décisions proposées à l'associé unique ;
- le rapport de gestion de la Présidente de la Société portant sur l'exercice social clos le 30 septembre 2022 ;
- les comptes sociaux ;
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2022 ;
- les Purchase Agreement et Documents High Yield ;
- le contrat de prêt de fonds de roulement entre la Société et la société UGI International LLC en date du 13 janvier 2022 ;
- l'avenant n°2 au contrat de prêt de fonds de roulement intragroupe entre la Société et la société UGI International Holdings B.V. en date du 13 janvier 2022 ;
- la lettre de démission de Monsieur Thaddeus J. JASTRZEBSKI ;

- la lettre de démission de Madame Marie-Dominique ORTIZ-LANDAZABAL.

L'Associé Unique reconnaît avoir reçu la totalité des documents et informations dont la communication est rendue obligatoire par des dispositions légales, réglementaires ou statutaires et ainsi pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions figurant à l'ordre du jour.

ERNST & YOUNG, commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été régulièrement informé du projet des présentes décisions.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de la société UGI France de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 30 septembre 2022 et sur les comptes dudit exercice et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice :

- Approuve le rapport de gestion du Président dans toutes ses parties ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et celui du Commissaire aux comptes, et qui font apparaître un résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à la somme de 92 404 020 €.
- Prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses et charges non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39,4 du Code Général des Impôts.
- Donne à la Présidente, à la Directrice Générale et aux Administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2022,

Dont le montant s'élève à :	€	92 404 020
Augmenté du report à nouveau bénéficiaire de	€	67 849 453
soit un montant de	€	160 253 473
De la manière suivante :		
Réserve légale.....	€	0
Dividende	€	100 000 000
Report à nouveau	€	60 253 473

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte que le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40%

mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement pour les années 2019, 2020 et 2021 ont été les suivants :

Exercices	Dividende Unitaire Net Distribué (€)	Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement (€)	Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement (€)
Exercice clos le 30.09.2019	0,51	NA	0,51
Exercice clos le 30.09.2020	0,82	NA	0,82
Exercice clos le 30.09.2021	1,14	NA	1,14

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de l'existence de conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son dirigeant, son associé unique, ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, et visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice social clos le 30 septembre 2022, à savoir les conventions suivantes :

- Purchase Agreement, Documents High Yield, suite au Conseil d'administration du 29 novembre 2021.
- Le contrat de prêt de fonds de roulement entre la Société et la société UGI International LLC en date du 13 janvier 2022,
- L'avenant n°2 au contrat de prêt de fonds de roulement intragroupe entre la Société et la société UGI International Holdings B.V. en date du 13 janvier 2022.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique ratifie la cooptation telle que décidée lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022, de Monsieur Robert Francis BEARD JR, né le 02 novembre 1965, en Pennsylvanie, aux Etats Unis, de nationalité américaine, et domicilié 460 North Gulph Road King Of Prussia, 19406 Pennsylvanie U.S.A, en qualité d'Administrateur en lieu et place de Monsieur Thaddeus J. JASTRZEBSKI, démissionnaire, au 01 décembre 2022.

Monsieur Robert Francis BEARD JR exercera ses fonctions pour une durée illimitée.

Monsieur Robert Francis BEARD JR déclare accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission en date du 07 novembre 2022 de Madame Marie-Dominique ORTIZ-LANDAZABAL en tant qu'Administrateur de la Société avec effet à l'issue de la décision de l'Associé Unique appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 30

septembre 2022 et à nommer son remplaçant, prend acte de sa démission, avec effet au 31 janvier 2023.

L'Associé Unique remercie Madame Marie-Dominique ORTIZ-LANDAZABAL pour tout ce qu'elle a apporté à la Société

SIXIEME DECISION

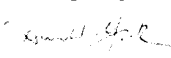
L'Associé Unique décide de nommer, avec effet immédiat, Madame Megan MATTERN, de nationalité américaine, née le 29 mai 1981, en Pennsylvanie, aux Etats Unis, domiciliée à Courbevoie (92400), Immeuble Reflex, Les Renardières, 4 Place Victor Hugo, en qualité d'Administrateur de la Société, pour une durée illimitée.

Madame Megan MATTERN a fait savoir qu'elle acceptait les fonctions d'Administrateur de la Société qui lui sont confiées et a déclaré n'être frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui empêcher d'exercer ce mandat.

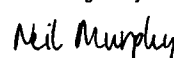
SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales de publicité prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

9F0586A2C37D4BB...

UGI International Holdings BV
Représentée par Donald GROTH

DocuSigned by:

35E801424A4245E...

UGI International Holdings BV
Représentée par Neil Murphy



La maîtrise de vos formalités légales

Mandataires en Formalités
Auprès des Tribunaux de Commerce et Chambres de Commerce

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DENanterre
LE RCS/

Greffes du tribunal de commerce
4 rue Pablo Neruda
92020 NANTERRE CEDEX
LE RCS// COMPTE ANNUELS

Fait à Paris, le 1/02/2022

Société : UGI FRANCE // RCS 452431232

Objet : .

Madame, Monsieur,

Cher Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les éléments suivants en vue de procéder à la demande de : « Dépôt des comptes »

- 1 exemplaires du bilan,
- 1 exemplaire du PV,
- *rapport cac*

Compte client : 9201-86

Dans l'attente, nous vous prions de bien vouloir agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations

Le service de formalités légales